

Le groupe "déontologie éthique et liberté" est une émanation du groupe "GDR".  
Certaines questions parvenant au GDR ne peuvent trouver réponse ni dans la réglementation, ni dans les procédures.

Certaines de ces questions nécessitent d'explorer plusieurs entrées:

- légale, réglementaire mais également médicale, philosophique, sociologique, pédagogique, éthique, peut-être également l'entrée par les pratiques et le bon sens.

Nous avons donc constitué un groupe restreint : une DA, un médecin spécialisé en psychiatrie ayant une qualification d'expert, un DID, une chargée de mission de l'IREPS.

Le principe de travail est que face à une question posée:

- ce petit groupe explore les différentes entrées possibles.
- stabilise une représentation la plus globale possible de la question.
- la personne chargée de mission de l'IREPS, est en charge d'explorer l'ensemble de ces entrées identifiées et de ramener au groupe des éléments d'objectivation, permettant à celui-ci de stabiliser une position, par rapport à la question initiale.

Cette position "éclairée", est ensuite proposée à la DG OVE qui décide ou non de la stabiliser comme étant celle de la fondation.

On peut imaginer que rien n'étant tout blanc ou tout noir nous arrivions à des situations de compromis...